

GUIDE DE L'ÉLÈVE

2025-2026

au CAEM

Carrefour d'Animations
et d'Expressions Musicales

École de Musique associative
du Pays de Dieulefit-Bourdeaux

La musique pour tous et par tous !

- Fonctionnement du CAEM
- L'équipe du CAEM
- Le parcours d'apprentissage
- Les dates à retenir pour 2025-2026



LE DÉPARTEMENT



Fonctionnement du CAEM

Communication

Pour vous donner des informations, nous utilisons les mails en priorité :

- ⇒ Pour annoncer les évènements et donner les infos nécessaires au bon fonctionnement de l'école et de l'association.
- ⇒ Vous prévenir d'une absence de professeur...

IMPORTANT : Afin que nos mails ne partent pas dans les courriers indésirables pensez à mettre ces 3 adresses dans vos contacts :

- * contact@caem-dieulefit.org
- * direction@caem-dieulefit.org
- * opentalent@opentalent.fr (adresse liée à notre logiciel d'inscription)
- Vous trouverez sur notre site beaucoup de réponses à vos questions. Il est très documenté et actualisé. www.caem-dieulefit.org
- Vous pouvez également nous retrouver sur Facebook : www.facebook.com/caem.dieulefit

Règlement intérieur et Charte de prévention

Les adhérents doivent se conformer au Règlement intérieur et à la Charte de prévention des violences sexuelles et sexistes du CAEM. Toute inscription vaut adhésion à ces deux documents clés. Ils sont consultables en ligne sur notre site à la Rubrique L'association / Règlement intérieur et Chartes.

Quelques règles de fonctionnement dans l'école

- **L'enseignement se déroule sur 33 semaines :**
32 cours ou ateliers hebdomadaires (30 séances minimum en cas de jours fériés) + 1 semaine de la pratique collective.
D'autres récurrences de cours, bimensuelles ou autres, peuvent être mises en place en accord avec le professeur.
Vous n'aurez pas cours pendant les vacances scolaires ou les jours fériés (sauf rattrapage organisé par le professeur).
- Les élèves sont tenus **d'informer le professeur de toute absence.** Les conditions de rattrapage des cours sont énoncées aux articles 6 et 7 du règlement intérieur du CAEM.
- Merci d'accompagner les enfants mineurs jusqu'à la salle de cours. Les enfants ne sont sous la responsabilité de l'association qu'à partir du moment où ils sont dans la salle avec le professeur.
- **Coordonnées et Accueil du public au secrétariat :**

Lundi, Mardi et Jeudi : 14h-18h

Mercredi : 9h-12h / 14h-18h

Téléphone : **04 75 52 06 44.**

Adresse mail : **contact@caem-dieulefit.org**

L'équipe du CAEM

Les professeurs de musique

13 professeurs travaillent au sein de notre école et sont salariés en CDI. Ils proposent 19 disciplines à l'apprentissage.

Beaucoup d'entre eux sont artistes et se produisent sur scène. C'est un choix dans la sélection de nos enseignants. Cette composante impose parfois quelques absences qui sont toujours rattrapées par les professeurs. Nous vous remercions de tenir compte de ces petites contraintes.

DISCIPLINES	PROFESSEUR	TELEPHONE
Basse électrique	Jean Thévin	07 82 06 68 44
Batterie	Gil Kent Éric Tialet	06 95 15 48 01 06 83 16 52 90
Chant	Didier Alix	06 64 09 93 08
Chant Lyrique	Hugo Florez	07 68 98 67 19
Clarinette	Jean Thévin	07 82 06 68 44
Création, composition, MAO	Benoit Black	06 25 27 12 97
Flûte traversière	Aurélie Griffon	06 61 85 32 04
Guitare et guitare électrique	Didier Alix	06 64 09 93 08
Guitare - Bourdeaux	Sonia Arbouche	06 08 14 90 15
Piano	Éric Legaud Pierre-Olivier Gerbin	07 87 00 23 07 06 80 41 50 24
Saxophone	Benoit Black	06 25 27 12 97
Trombone, tuba, trompette	Jean Thévin	07 82 06 68 44
Ukulélé Ukulélé - Bourdeaux	Mary-Laure Ollier Sonia Arbouche	06 72 10 96 25 06 08 14 90 15
Viole de gambe	Sonia Arbouche	06 08 14 90 15
Violon et alto	Laurence Girard	04 75 04 75 70
Violoncelle	Solveig Gernert	06 01 88 20 01

Une équipe administrative à temps partiel

- Notre secrétaire **Irène Odier** est chargée des inscriptions, de l'accueil du public, de l'organisation matérielle des salles et du planning...
- Notre directrice **Laura Denis** est responsable de la structure, de l'organisation du travail et responsable, avec les administrateurs, des ressources humaines. Si vous souhaitez la joindre, vous pouvez prendre un rdv auprès du secrétariat. Son adresse mail:direction@caem-dieulefit.org

Les administrateurs

- Le Conseil d'administration comprend 12 personnes dont 5 sont au Bureau. Il est renouvelé partiellement lors de l'AG qui se déroule en novembre ou décembre.
Trois co-présidents : Jacques Lambert, Christine Perrin et Nicolas Delargillièr
Deux co-secrétaires : André Lambert et Christine Perrin
Un trésorier : Gaël Domergue
- Les administrateurs son répartis dans des Commissions :** Evènements, Finances, Recrutement, Pédagogie, Communication, Partenariats, Petits travaux, Mécénat

Les bénévoles actifs

Notre association ne peut fonctionner sans l'investissement de bénévoles dans son administration ou dans des tâches concrètes et ponctuelles : participation aux événements, bricolage, déménagement, diffusion de la communication.

Nous comptons sur vous pour répondre aux appels que nous faisons régulièrement.

Partagez avec nous vos compétences et vos préférences de mobilisation, la secrétaire gardera vos coordonnées pour vous solliciter le moment opportun.

Parcours d'apprentissage des élèves

Dans le souci de proposer une formation musicale riche et de qualité, le CAEM prévoit un accompagnement pédagogique qui comprend plusieurs volets :

• Projet de l'élève et évaluation

Vous devrez avoir des temps d'échange avec votre professeur pour **discuter de votre projet, ou le faire naître**, s'il n'est pas encore bien défini.

Des points d'étape permettront également **d'observer vos progrès et définir vos besoins**. Il s'agit de 2 ou 3 moments d'échange dans l'année qui se déroulent sur le temps de vos cours. Pour les enfants de moins de 10 ans, il est souhaitable que ces temps se fassent en présence des parents.

• Participation aux projets et représentation en public

Que ce soit en cours individuel ou en atelier collectif, chaque élève sera amené à participer à une scène ouverte ou un projet collectif (projet interclasse, duo ou trio...).

9 scènes ouvertes sont prévues dans l'année, elles sont l'occasion de jouer devant un public familial et bienveillant, quel que soit son niveau, et de partager un temps convivial dans l'école.

Différents **temps forts et occasions de se produire en public** seront proposés aux ateliers : la fête de fin d'année, des sorties et prestations sur le territoire, des projets ponctuels lors de l'AG ou du concert de Noël.

Votre professeur vous sollicitera pour ces événements, ce sont des occasions de progresser sur le répertoire et votre pratique musicale, d'acquérir aisance sur scène et d'évoluer ensemble.

• Semaine de la pratique collective et de la découverte

Afin de **développer la pédagogie de groupe et l'esprit de découverte** qui font l'ADN du CAEM, il est proposé au cours du mois de janvier, une semaine pas comme les autres, durant laquelle cours et ateliers habituels sont remplacés par une multitude de propositions en pratique collective : le programme sera transmis fin 2025 et vous pourrez vous inscrire à tous les ateliers de votre choix (sous réserve des places disponibles).

• Le Parcours accompagné enfant

La formule "parcours accompagné" permet aux jeunes élèves d'apprendre des notions musicales universelles et **d'enrichir leur apprentissage instrumental** par des pratiques diversifiées. Le parcours accompagné est accessible au même tarif que le cours individuel.

Ce dispositif comprend :

- ◊ Un atelier collectif en complément du cours d'instrument, essentiel pour développer le jeu en groupe, le sens du rythme, la compréhension des codes de la musique, l'écoute et la créativité. Plusieurs ateliers sont proposés au choix selon l'âge de l'élève
- ◊ Un suivi pédagogique personnalisé, avec des échanges entre les différents professeurs qui interviennent auprès de l'élève
- ◊ La participation aux événements de l'école qui permettent aux enfants de faire l'expérience de la scène.

Les dates à retenir pour l'année 2025-2026

Reprise des cours : le **15 septembre 2025**. Les cours s'arrêtent durant les vacances scolaires et se termineront le **26 juin 2026** (sauf rattrapages).

Les scènes ouvertes :

- Vendredi 14 novembre à 19h au CAEM
- Vendredi 19 décembre à 19h au CAEM
- Samedi 31 janvier à 10h30 au CAEM
- Vendredi 6 février à 19h au CAEM - spéciale ateliers
- Vendredi 6 mars à 19h au CAEM
- Vendredi 3 avril à 19h au CAEM
- Vendredi 22 mai au FIEF à la Bégude de Mazenc
- Samedi 30 mai à 10h30 au CAEM
- Mercredi 24 juin à Bourdeaux

Assemblée générale : vendredi 28 novembre 2025 à 18h30, salle des fêtes Comps.

Concert de Noël : samedi 13 décembre 2025 à la Halle de Dieulefit, avec une thématique 2025 sous le signe des « tubes ». Deux représentations du concert sont prévues à 16h30 et 19h.

Semaine de la pratique collective et de la découverte : du 19 au 23 janvier 2026.

Bal Folk et Klezmer : samedi 17 janvier 2026 à la Halle de Dieulefit. L'atelier *Danses du monde* du CAEM fête ses 10 ans. L'occasion d'un grand bal pour célébrer.

Fête du CAEM : samedi 13 juin 2026

Improvisons !

Rendez-vous dédiés à l'improvisation, ouvert à tous, sans inscription, 10€ la séance d'1h30, de 10h30 à 12h.

- **Samedi 8 novembre** : Aurélie Griffon, spécial “Haïkus” pour instruments acoustiques et voix
- **Samedi 6 décembre** : Mary-Laure Ollier, spécial “Théâtre & musique” pour les enfants
- **Samedi 10 janvier** : Éric Legaud, spécial “Blues-Rock”, tous instruments et voix.
- **Samedi 28 février** : Benoît Black, session libre, tous instruments et voix.
- **Samedi 28 mars** : Solveig Gernert, spécial “Créations pour les ados”, tous instruments et voix.

Et bien d'autres à découvrir en cours d'année...

**Belle année à toutes et à tous
et que vive la musique !**

CAEM, 2 rue des écoles
26220 Dieulefit

Tel : 04 75 52 06 44
courriel : contact@caem-dieulefit.org

**Horaires d'accueil du public
du lundi au jeudi 14h à 18h + mercredi 9h à 12h.**